

LE SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT ÇA PAYE !

FORCE OUVRIÈRE :

- PROGRESSE ET RENFORCE SA POSITION DE 1ÈRE ORGANISATION SYNDICALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT,
- PASSE À LA DEUXIÈME PLACE DEVANT LA CFDT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE ET
- CONSERVE SA PLACE DE 3ÈME DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

PLUS QUE JAMAIS CES RÉSULTATS EXIGENT DE NOUS DE PORTER LES REVENDICATIONS POUR :

- LA DÉFENSE DU STATUT
- LA REVALORISATION IMMÉDIATE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE
- L'ABROGATION DE LA CSG
- LE MAINTIEN DE TOUS LES SERVICES PUBLICS
- LE MAINTIEN DE TOUS NOS RÉGIMES DE RETRAITE PAR RÉPARTITION

IL N'Y A PAS DE RÉPUBLIQUE SANS SERVICES PUBLICS !

PAGE 2**ÉDITO FRANCK BERGAMINI****PAGE 3****GRÈVE & MANIFESTATION FNEC-FP FO DU 12 NOVEMBRE 2018****PAGES 4 & 5****CONGRÈS FOCOM ORANGE 13 - 27 NOVEMBRE 2018****PAGE 6****AFOC 13****ÉDITO FRANCK BERGAMINI**

Cher(e)s Camarades,



Les Élections Professionnelles dans les 3 versants de la Fonction Publique était, pour nous, un scrutin essentiel et les mois de travail de terrain que vous venez d'affronter n'auront vraiment pas été vains !

Les agents ne s'y sont pas trompés ! Ils vous ont fait confiance une fois de plus ! Et pourtant dans cette bataille du quotidien vous n'avez pu compter que sur vous !

Des oppositions locales (et leurs alliances impensables) aux tempêtes nationales traversées par notre Organisation, tout, vous avez tout passé et su parvenir à vous imposer, une fois de plus, comme la FORCE qui compte.

Dans notre Département, FORCE OUVRIÈRE était, est et restera une Organisation Syndicale incontournable et cela c'est grâce à vous mes Camarades !

Franck BERGAMINI

Détails des résultats dans le prochain numéro

Le 12 novembre 2018, des manifestants exprimaient leur ras-le-bol avec force et détermination !...

Des milliers d'enseignants déterminés frappaient le pavé marseillais en scandant des slogans exigeant l'abrogation de toutes les contre-réformes des divers ministres de l'Éducation Nationale : PEILLON, HAMON, BELKACEM et BLANQUER.

De même, ils réclamaient haut et fort le maintien des statuts particuliers de la Fonction Publique et du Code des Pensions Civiles et Militaires.

Après le succès de la grève interprofessionnelle du 9 octobre 2018, celle du 12 novembre 2018 venait renforcer la précédente avec un état d'esprit différent qui se caractérisait par une certaine solennité, une grande détermination et une volonté évidente de faire aboutir leurs revendications.

Une centaine d'enseignants de la FNEC-FP FO défilaient derrière leur banderole en reprenant ardemment les slogans lancés par Sébastien PUCH, Secrétaire Départemental du SNFOLC.

Outre la délégation intersyndicale dont nous faisons partie, reçue par l'Inspection Académique, seule FO a déposé ses revendications auprès de l'autorité préfectorale, les autres organisations boudant cette démarche initiée par notre Fédération et soutenue par l'UD 13.

Patrick BEZIADE
Secrétaire Académique FNEC-FP FO



Le congrès a été ouvert par le Secrétaire Général de l'UD 13, Franck BERGAMINI, sur une note positive.

Notre organisation vient d'élire son nouveau Secrétaire Général de la Confédération, Yves VEYRIER. Nous nous félicitons de la rapidité avec laquelle la situation a été réglée, dans le respect de la démocratie interne.

Nous avons devant nous plusieurs échéances :

Le 6 décembre 2018, les élections de la Fonction Publique qui se traduisent chez Orange par les élections CAP/CCP du 4 au 6 décembre.

Nous devons nous préparer à combattre la réforme annoncée des retraites, qui présentera probablement un régime de retraite « à points ».

Les salariés du public comme du privé seront impactés, nous devons être la source d'information de nos collègues, nous devons être forts, unis, nous devons nous préparer à nous mobiliser.

Après une sympathique collation d'accueil, nous avons procédé à l'élection des Secrétaires de Section :

Sont élus :

Sébastien JAUME pour les agents,
Ghislaine MESCHI pour les cadres,
Michèle FUSTE pour les retraités.



Notre Secrétaire Général, Emmanuel PRORIOL, fait l'exposé de son Rapport Moral.

Il présente à l'Assemblée nos actions au CE Orange Sud-est, dont il est le Secrétaire depuis plusieurs années.

Nos actions ont mené notre syndicat à progresser pour représenter aujourd'hui plus de 25% du personnel.

Emmanuel en profite pour souligner le travail de Maurice CAMPILLO, notre ancien DSCO (Délégué Syndical Coordinateur), qui est présent parmi nous au titre de président du bureau électoral. L'Assemblée remercie Maurice pour sa disponibilité et sa sagesse !

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Notre Trésorière, Marie-France PAUL, présente son rapport de trésorerie, validé par le Président de la commission de contrôle des comptes, Avediss MENKICHIAN.

Le rapport de trésorerie est voté à l'unanimité.

L'Assemblée remercie Marie-France pour la qualité de son travail et pour son investissement.



Emmanuel PRORIOL, après des années d'investissement fait part de son souhait de ne pas se représenter comme Secrétaire.

Un nouveau Bureau est élu :

Nadège POËT, Secrétaire Générale
Emmanuel PRORIOL, Secrétaire Adjoint,
Marie-France PAUL, Trésorière,
Louis GRAC, Trésorier Adjoint,
Fahima YAKOUBI, Archiviste.

La Commission de Contrôle des comptes élue est constituée de :

Avediss MENKICHIAN, Président
Khadija BENALI JOURDAN
Chantal ESMANJAUD

Les suppléants
Sandrine RUIMY
Loïc MARTIN
Marianne HERRY



Notre DSC (Délégué Syndical Central) Jean-Marc LYS, présente un point sur l'actualité d'Orange avec la mise en place du CSE et la fusion des directions.

Il nous présente la conclusion de la consultation sur la GPEC (Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences), 23 syndicats se sont prononcés contre, FO ne signera pas cet accord !

Pascal IVKOVIC, notre DSCA (Délégué Syndical Central Adjoint) référent, et notre DSCO, Michèle BOUTEILLER, nous demandent d'être actifs pour la conférence nationale sur l'intelligence artificielle. L'UCIO, Union des Cadres et Ingénieurs d'Orange renforce sa présence sur les services.

La nouvelle Secrétaire Générale remercie les présents pour leur participation et leur engagement quotidien!

Nadège POËT - Secrétaire Générale

EMBALLAGE JETÉ : EST-CE UN MOTIF POUR ME REFUSER LA GARANTIE ?



Un vendeur professionnel, en ligne ou en magasin, ne peut pas refuser de faire jouer la garantie au motif que vous ne pouvez pas lui retourner l'appareil dans son emballage d'origine.

Ce type de clause peut être considérée comme abusive car elle priverait le consommateur de son droit à bénéficier de la garantie.

D'autant plus qu'à défaut de faire jouer la garantie contractuelle, **vous pouvez toujours exiger l'application de la garantie légale de conformité.**

Celle-ci dure désormais **deux ans après l'achat** et elle n'impose pas le retour du produit dans l'emballage d'origine. Le vendeur ne peut donc pas utiliser cet argument. Si l'appareil doit être réexpédié, vous devez néanmoins l'emballer de manière à ce qu'il soit autant protégé que dans son emballage d'origine.

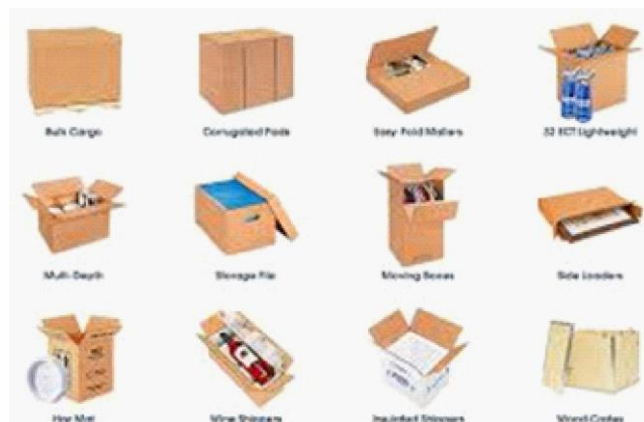
Comment se défendre ?

Si le vendeur campe sur ses positions après plusieurs interventions de votre part (par téléphone ou par mail), envoyez-lui **une lettre recommandée avec avis de réception pour demander à bénéficier de la garantie légale.** Avec l'aide de l'AFOC, vous pouvez la saisir pour qu'ils enclenchent cette démarche. En principe, ce simple rappel de la loi devrait suffire à la résolution du litige.

Bon à savoir !

Pour un produit acheté **sur internet**, vous bénéficiez (sauf exceptions) **d'un délai de rétractation de 14 jours**, sans avoir à vous justifier. Mieux vaut garder l'emballage d'origine pendant ce délai. Néanmoins, il est possible que celui-ci soit abîmé à l'occasion du déballage. Le vendeur ne peut pas vous refuser votre droit à rétractation pour ce motif si vous lui renvoyez le produit avec le même niveau de protection. Attention toutefois au cas particuliers comme pour les CD, DVD, logiciels qui ne doivent pas avoir été déballés.

Le vendeur doit en effet être en mesure de pouvoir le commercialiser à nouveau.



Permanences de défense du consommateur :
tous les jeudis de 9h à 12h30 associationfoconsommateurs13@gmail.com